



L'AGGLO RECRUTE :
RESPONSABLE DE LA CELLULE HABITAT PLANIFICATION (H/F)
Service Planification et Développement Social Territorial

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :

Territoire composé de 6 communes et regroupant plus de 130 000 habitants la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral recrute un responsable de la cellule habitat et planification.

Sous l'Autorité de la Direction de l'Habitat, de l'Aménagement et de la Mobilité (DHAM), il sera en charge de la conduite des missions en lien avec l'habitat et la planification.

L'équilibre social de l'habitat constitue une compétence obligatoire de l'EPCI suite à son passage en agglomération le 1^{er} janvier 2014.

Le responsable met en œuvre et suit le Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de la CACL ainsi que le SCOT.

Le responsable de cellule pilote et met en œuvre avec l'appui de son équipe les compétences suivantes : planification, habitat. Cette cellule se compose actuellement comme suit :

- Responsable de cellule
- Cheffe de projet habitat indigne
- Chargée de mission habitat social
- Chargée de mission habitat et planification

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE :

Le responsable de la cellule habitat et planification déclinera les missions suivantes :

Volet Habitat :

- ✓ Superviser et piloter les activités de la cellule et encadrer les cheffes de projet et chargés de mission
- ✓ Piloter et mettre en œuvre des actions du programme local de l'habitat (PLH) et du plan de lutte intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (PILHI) 2020-2025, en lien avec la responsable du service, avec l'appui des chargés de mission
- ✓ Traduire les objectifs du PLH et du PILHI dans les documents d'urbanisme locaux
- ✓ Piloter et animer la Conférence Intercommunale de l'Habitat
- ✓ Préparer les documents budgétaires de la cellule, définir les arbitrages budgétaires avec la responsable de service et la direction
- ✓ Suivre la consommation budgétaire (PLH, PILHI, aides à l'habitat, subventions aux collectivités ou associations, etc.)
- ✓ Suivre et participer aux études partenariales impliquant un volet habitat :
 - Participer au suivi et à la mise en œuvre du volet « renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie » de la stratégie de l'agglo



- Contribuer aux différentes opérations d'aménagement initiées par les communes (OPAH, PIA, Action Cœur de Ville, etc.)
- ✓ Evaluer le PLH et les documents relatifs à la stratégie Habitat de l'intercommunalité
- ✓ Assurer une veille juridique et documentaire en matière d'habitat
- ✓ Accompagner les porteurs de projet d'habitat à destination des personnes ayant des besoins spécifiques
- ✓ Assurer auprès des communes de l'agglomération une activité de conseil et d'accompagnement en matière d'habitat
- ✓ Piloter et animer les réunions de la commission habitat et aménagement de l'espace communautaire et autres réunions avec les élus et les partenaires (COTECH et COPIL)
- ✓ Gérer le budget, assurer le suivi financier et les dépenses de la cellule.

Volet Planification :

- ✓ Animer le SCOT et élaborer le guide pour son appropriation
- ✓ Piloter et suivre les projets en lien avec le SCOT (études complémentaires, atlas de la biodiversité intercommunal...)
- ✓ Assurer une veille législative et réglementaire en matière d'urbanisme et d'application du SCOT
- ✓ Suivre la mise en œuvre des PLU avec notamment la participation à des réunions d'aménagement communales et intercommunales
- ✓ Sensibiliser les élus et les agents des communes et de la CACL à l'application du SCOT et des PLU
- ✓ Accompagner les modifications des documents d'urbanisme (SAR, SCoT, PLU) pour la prise en compte de projets nouveaux
- ✓ Participer à la mise en œuvre d'une politique foncière et immobilière intercommunale

PROFIL RECHERCHE

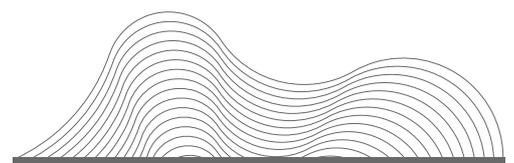
➤ **QUALIFICATION / FORMATION :**

- **Titulaire** : grade d'Ingénieur territorial (Cat. A) avec expérience
- **Contractuel** : Niveau Bac+5 en spécialité Aménagement du territoire/ Urbanisme/ Habitat.
- Expérience de 5 ans minimum dans l'habitat et/ou l'aménagement du territoire
- Permis B exigé

Le Profil doit être particulièrement à l'aise avec les notions d'équité, de respect, de reconnaissance, de bien-être et intérêt général, pour lui-même et dans la collaboration avec les autres partenaires internes et externe.

➤ **SAVOIR-FAIRE :**

- Management d'équipe
- Management de projets et aisance relationnelle notamment pour l'animation du partenariat
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels cartographiques ;
- Aisance avec l'environnement des collectivités territoriales (compétences juridiques, financières, fonctionnement)
- Connaissance du cadre réglementaire des politiques publiques de la planification, de l'habitat et du logement, des acteurs de l'habitat
- Aptitude à analyser les enjeux des projets de logement sur les plans urbanistique, techniques, économique, qualitatif et de la durabilité
- Aptitudes au travail en équipe et en transversalité



- Aptitudes relationnelles, rédactionnelles et organisationnelles

➤ **SAVOIR-ETRE :**

- Rigueur, organisation et méthode
 - Sens de l'initiative
 - Réactivité, capacité d'adaptation, pragmatisme
 - Aisance et qualité relationnelle
-

CONTACT :

Envoyer votre candidature (lettre motivation et CV) au plus tard le 30/06/2022 à l'attention de Mr Le Président de la CACL :

- Par mail : recrutements@cacl-guyane.fr
- Ou par courrier : CACL - 4 Esplanade de la Cité d’Affaire - CS 36029 - 97357 MATOURY CEDEX

